



Compte rendu de la Réunion Publique
du Conseil Municipal du 12 avril 2016
à 20 h 30
salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Gabriel BOUISSOU, Séverine CAMES, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Anne DELRIEU, Fanny DOMERGUE, Claude DUCERT, Anne FAURES, Henri de FERLUC, Laurent GONZALEZ, Marie-Viviane LACAN, Christine MASOT, Sabrina MIGNONAT (arrivée à 20h47), Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA

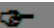
Absents et excusés :

Sophie AVRIL, Jean-Paul BEYSSEN, Olivier BONNAMY, Laure FRENDO-ROSSO,

Absents ayant donné procuration :

Élodie CAMBOU à Fabrice BAUDEAU
Yannick CHATELET à Jean-Louis ASTOR
Béatrice HONTARREDE à Frédéric PERROT

Désignation du Secrétaire de séance :

 Jean-Louis ASTOR est désigné Secrétaire de séance.

M. le Maire communique les informations complémentaires suivantes :

Il propose que le Conseil Municipal qui l'accepte d'exonérer du droit de place le restaurant O'paisible en compensation des travaux réalisés sur la place Saint Barthélémy l'empêchant d'avoir un réel usage.

Il propose également de modifier le texte de la délibération portant sur l'aide des Adap de l'école élémentaire en ne sollicitant des crédits que de la Région, le FSIPL ne sera mobilisé que pour des opérations ultérieures. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité d'examiner cette délibération en tenant compte des observations de M. le Maire.

Réponse aux questions du Conseil Municipal du 29 mars dernier :

Le bilan de certaines associations a été communiqué comme convenu, et les éléments de revalorisation du foncier bâti sont donnés (1% en 2016).

I. Administration Générale

1/ Approbation du PV du Conseil Municipal du 29 mars 2016

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

2/ Règlement intérieur du Conseil Municipal 4ème modification

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

3/ Acquisition de la parcelle cadastrée AR 10

Approbation du Conseil Municipal par 19 voix favorables et 3 abstentions.

II. Enfance-Jeunesse

4/ Approbation de la convention d'objectifs et de financement pour la "Prestation de service ALSH" et "L'aide spécifique rythmes éducatifs" pour l'ALSH périscolaire de l'école maternelle

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

III. Ressources Humaines

5/ Recrutement d'agents saisonniers pour le chantier "jeunes citoyens" + 1 animateur encadrant

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

6/ Modification du temps de travail du poste "emploi-avenir" créé par délibération le 09/02/2016.

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité. Il sera précisé dans l'avenant au contrat de travail à l'agent qui va occuper le poste ainsi créé que sa mission pourra être interrompue par phases annuelles pendant la durée résiduelle du contrat de trois ans.

IV. Comptabilité Finances

7/ Subventions 2016 – Délire d'encre- Convention de partenariat

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité, sans la participation au vote de M. Jean-Louis ASTOR.

8/ Demande de subvention au Conseil Régional Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées pour les travaux de mise en accessibilité de l'école élémentaire

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

9/ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la rénovation des menuiseries de l'école élémentaire

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité.

V. Urbanisme

10/ Modification du PAZ de la ZAC de l'Hers et de la ZAC de la Grande Borde : engagement de la procédure

Le Conseil Municipal adopte le projet de délibération modifié en séance après débat. Les modifications portent sur le maintien des constructions à usage d'habitation uniquement lié au gardiennage et la surveillance des activités existantes des ZAC.

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à l'issue de la présente séance, la parole est donnée au public.

Les questions portent sur la mise en place du rucher pédagogique dans le parking de la mairie, sur les projets de Skate Parc et de City Stade.

La séance est levée à 21 heure 50.